



**Annnonce de l'Assemblée Générale des actionnaires 2009 de NYSE Euronext  
Le 2 avril 2009 à 8:00. EDT  
Au 11 Wall Street New York, New York 10005, USA**

Cet avis tient lieu d'annonce de l'Assemblée Générale des actionnaires (« AG ») qui se tiendra le jeudi 2 avril 2009 dans les locaux de NYSE Euronext au 11 Wall Street, New York, New York 10005, USA, à 8:00 EDT (heure de New York).

**Points inscrits à l'ordre du jour**

- Proposition d'élection de dix huit membres du Conseil d'Administration pour un mandat d'un an expirant à la prochaine assemblée générale des actionnaires
- Proposition de ratification de la nomination de PricewaterhouseCoopers LLP en qualité de commissaires aux comptes pour l'exercice clôt le 31 décembre 2009
- Proposition faite par un actionnaire relative à la création de certificats d'actions
- Proposition faite par un actionnaire relative au principe de vote à la majorité simple
- Conduite générale de la société avant la tenue de l'Assemblée

NYSE Euronext est une société internationale dont le siège social est situé aux Etats Unis et dont la langue de travail est l'anglais. L'ordre du jour et le texte de résolution soumis au vote des actionnaires ont été publiés dans la documentation préparatoire de l'AG ("Proxy Statement") et le rapport annuel 2008 (« Form 10-K ») qui sont disponibles sur le site internet de NYSE Euronext (<http://ir.nyse.com>) et sur <http://ww3.ics.adp.com/streetlink/nyx>. Les actionnaires peuvent également obtenir une copie du Proxy Statement auprès de MacKenzie Partners - Londres, l'agent (proxy solicitor) de NYSE Euronext (voir les coordonnées ci-dessous), ou auprès de NYSE Euronext – Paris (téléphone: +33 (0)1 4927 5860; fax: +33 (0)1 4927 1113), ainsi qu'au siège social de la société situé au 11 Wall Street, New York, 10005 New York, USA, ou dans ses locaux à Paris au 39, rue Cambon 75001 Paris, France.

**Date d'inscription en compte (« Record Date »)**

Le Conseil d'Administration a décidé que seuls les actionnaires inscrits au registre (actionnaires au nominatif) le mardi 10 février 2009 (Record Date) après clôture de la bourse sont autorisés à assister à l'AG et à voter les résolutions figurant à l'ordre du jour, qu'ils soient ou non actionnaires au jour de l'AG. Une liste des actionnaires au nominatif en date du 10 février 2009 sera disponible pour consultation dix jours avant la tenue de l'AG aux heures d'ouverture de bureaux de NYSE Euronext au 11 Wall Street, New York, New York, 10005, USA, ainsi que lors de la tenue de l'AG.

**Actionnaires de NYSE Euronext**

Les actions de NYSE Euronext peuvent être détenues de deux manières:

- Sous la forme nominative, les actions sont détenues sous forme nominative au nom de l'actionnaire dans le registre de NYSE Euronext administré par Computershare Limited ;
- Sous la forme au porteur, les actions sont détenues indirectement dans un compte titres ouvert auprès d'un courtier, d'une banque ou un intermédiaire financier.

**Actionnaires au nominatif**

Les actionnaires au nominatif ayant acquis leurs droits antérieurement à la Record date, recevront par courrier ou autre moyen équivalent, les documents relatifs à l'AG qui comprennent le Proxy Statement, l'ordre du jour, le rapport annuel 2008 (« Form 10-K ») et le détail des procédures pour assister et voter à l'AG. Les actionnaires n'ayant pas reçus ce document doivent contacter notre agent MacKenzie Partners - Londres (voir les coordonnées ci-dessous). Pour voter par internet ou pour recevoir les

documents par voie électronique, veuillez vous rendre sur le site [www.proxyvote.com](http://www.proxyvote.com) qui apparaît sur votre bulletin de vote. Tous les bulletins de vote doivent être reçus au plus tard le mercredi 1er avril 2009 à 23:59 EDT, heure de New York.

### **Actionnaires au porteur détenant leurs actions par le biais d'un courtier, d'une banque ou un intermédiaire financier**

Les actionnaires qui détiennent leurs titres indirectement par le biais d'un courtier, d'une banque ou un intermédiaire financier ne sont pas inscrits au registre de NYSE Euronext. Ces actionnaires, peuvent recevoir les documents relatifs à l'AG par le biais de leur courtier, banque ou intermédiaire financier. Les actionnaires au porteur qui souhaitent voter ou assister à l'AG doivent contacter leur courtier, banque ou intermédiaire financier pour instructions. Les actionnaires au porteur qui détiennent leurs titres par le biais d'un établissement non américain doivent retourner leurs bulletins de vote à leur courtier, banque, ou intermédiaire financier suffisamment à l'avance pour que ce dernier les transmettent à MacKenzie Partners - Londres (voir les coordonnées ci-dessous) avant le mercredi 1<sup>er</sup> avril 2009 à 23:59 EDT, heure de New York.

### **Accueil des participants et vérification de l'identité des personnes assistant à l'AG**

L'accueil et l'émargement des participants à l'AG aura lieu le 2 avril 2009 entre 7:00 et 8:00 EDT, heure de New York. Tout actionnaire qui souhaite participer à l'AG doit se munir d'une pièce d'identité avec photo au cours de validité (telle qu'un passeport ou un permis de conduire) ainsi que la preuve de la propriété de ses actions en date du 10 février 2009 après la clôture du marché. Les actionnaires qui assistent à l'AG doivent soumettre à un détecteur de métaux et aux rayons X tous les paquets, sacs et valises leurs appartenant.

### **Retransmission de l'AG par Internet**

L'AG sera diffusée en direct sur Internet à partir de 8:00 EDT // 13.00 GMT // 14.00 CET et une retransmission sera disponible peu de temps après la tenue de l'AG. Pour se connecter et obtenir l'accès à la diffusion de l'AG, veuillez suivre les instructions sur le site [www.nyseeuronext.com](http://www.nyseeuronext.com) dans la section "Investor Relations – Calendar & Presentations" un peu avant l'AG. Il est important de noter que les actionnaires ne pourront pas voter ou soumettre des questions via Internet.

### **Informations supplémentaires sur le vote et la participation à l'AG**

Si vous souhaitez obtenir des informations supplémentaires sur le vote et la participation à l'AG de NYSE Euronext vous pouvez contacter MacKenzie Partners - Londres (voir les coordonnées ci-dessous) ou les Relations Investisseurs de NYSE Euronext - Paris (téléphone: +33 (0)1 4927 5860; fax: +33 (0)1 4927 1113).

#### **Agent de NYSE Euronext (Proxy solicitor)**

MacKenzie Partners, Inc (bureau de Londres)  
17 Cavendish Square  
London W1G 0PH  
United Kingdom  
Téléphone: +44 (0) 203 178 8057  
Fax: +44 (0) 207 504 8665  
Email : [proxy@mackenziepartners.com](mailto:proxy@mackenziepartners.com)

Le 2 mars 2009